

LAURENCE DAZIANO

Les pays émergents

Approche géoéconomique



ARMAND COLIN

Collection U

À propos de l'auteur

Laurence Daziano, économiste, est maître de conférences à Sciences Po Paris et membre du Conseil scientifique de la Fondation pour l'innovation politique. Diplômée de Sciences Po, de l'ESSEC et de la Freie Universität de Berlin, elle publie régulièrement dans la presse écrite (Les Echos, Le Figaro, l'Opinion) sur les grands enjeux des pays émergents. Elle a publié, en 2013, une note remarquée sur « La nouvelle vague des pays émergents » qui introduit les successeurs des BRICS avec le concept de BENIVM (Bangladesh, Éthiopie, Nigeria, Indonésie, Vietnam et Mexique).

Parmi nos récentes publications sur le même thème

Pierre Salama, *Les économies émergentes latino-américaines*, 2012

Jean-Raphaël Chaponnière, Marc Lautier, *Les économies émergentes d'Asie*, 2014

Photos de couverture : Hô-Chi-Minh-Ville (Vietnam) © John Harper/Corbis

<p>Le pictogramme qui figure ci-contre mérite une explication. Son objet est d'alerter le lecteur sur la menace que représente pour l'avenir de l'écrit, particulièrement dans le domaine de l'édition technique et universitaire, le développement massif du photocopillage.</p> <p>Le Code de la propriété intellectuelle du 1^{er} juillet 1992 interdit en effet expressément la photocopie à usage collectif sans autorisation des ayants droit. Or, cette pratique s'est généralisée dans les établissements</p>	<p>d'enseignement supérieur, provoquant une baisse brutale des achats de livres et de revues, au point que la possibilité même pour les auteurs de créer des œuvres nouvelles et de les faire éditer correctement est aujourd'hui menacée.</p> <p>Nous rappelons donc que toute reproduction, partielle ou totale, de la présente publication est interdite sans autorisation de l'auteur, de son éditeur ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC, 20, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris).</p>
--	--



© Armand Colin, 2014

Armand Colin est une marque de
Dunod Éditeur, 5 rue Laromiguière, 75005 Paris

ISBN 978-2-200-29384-0

Le Code de la propriété intellectuelle n'autorisant, aux termes de l'article L. 122-5, 2° et 3° a), d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite » (art. L. 122-4).

Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

*Pour Nicolas – Tan Minh,
mon fils,
le monde dans lequel il vivra quand il aura 20 ans*

*L'auteur tient tout particulièrement à remercier Sébastien Daziano pour ses conseils avisés,
ses relectures attentives et son soutien quotidien.*

Sommaire

Préface		7
Avant-propos		9
Première partie – Les pays émergents, produits de la mondialisation		
Chapitre 1	L'apogée de la mondialisation	15
Chapitre 2	Les BRICS ont-ils émergé ?	31
Chapitre 3	Les prochains pays émergents	45
Deuxième partie – Les pays émergents au cœur des grands équilibres mondiaux		
Chapitre 4	Le basculement démographique au Sud et l'extension de l'urbanisation	65
Chapitre 5	Des sociétés en mutation	83
Chapitre 6	La puissance du fait religieux dans les pays émergents	99
Chapitre 7	Le bel avenir des matières premières dans les pays émergents	111
Chapitre 8	Le nouveau paysage énergétique dessiné par les pays émergents	123

Chapitre 9	Les enjeux des ressources en eau dans les pays émergents	137
Chapitre 10	Les pays émergents face au changement climatique	147
	Troisième partie – Les pays émergents et les nouveaux enjeux de la puissance	
Chapitre 11	Les pays émergents au cœur de la guerre des monnaies	159
Chapitre 12	Les grandes entreprises des pays émergents	175
Chapitre 13	Les pays émergents et la Chine, nouvelle puissance au milieu du monde	187
Conclusion		199
Chronologie		203
Abréviations		207
Bibliographie		211
Index		213
Table des matières		217

Préface

La création de l'acronyme BRIC en 2001 par Goldman Sachs, au-delà d'être une idée brillante, s'est révélée particulièrement juste. La mondialisation du début du XXI^e siècle a été marquée par la croissance économique des BRIC, et tout particulièrement par le retour, après un siècle d'absence, de la puissance chinoise sur la scène mondiale.

Ces grandes puissances émergentes, voire « émergées », sont désormais rejointes par une nouvelle vague de pays émergents, les « BENIVM¹ », dont le potentiel démographique et économique marquera à son tour la prochaine décennie.

Plus globalement, c'est tout un nouveau monde qui émerge, y compris l'Afrique qui concentre huit des dix pays à plus forte croissance depuis deux ans et comptera deux milliards d'habitants en 2050.

Ces pays concentrent tous les défis, mais aussi toutes les opportunités du XXI^e siècle : croissance démographique, développement de classes moyennes consommatrices et « connectées », guerres de religion, défis de l'urbanisation, de la gestion de l'eau et de l'énergie ; les ressources naturelles, qu'elles soient pétrolières, minières ou agricoles, sont pour l'essentiel chez eux ; les nouvelles grandes entreprises internationales sont les leurs...

Enjeu stratégique majeur pour les puissances de l'OCDE, ils sont à la fois des marchés porteurs et des concurrents, avec lesquels de nouveaux partenariats doivent s'inventer.

De nouvelles relations s'établissent entre ces pays, à tel point que certains ont notamment évoqué la « Chinafrique » pour souligner l'importance de l'offensive diplomatique, économique, commerciale et minière des Chinois en Afrique.

1. Bangladesh, Éthiopie, Nigeria, Indonésie, Vietnam et Mexique.

Aujourd'hui, les pays émergents aspirent à être reconnus comme des puissances à part entière dans la gouvernance mondiale et veulent peser davantage dans les enceintes internationales, notamment commerciales et monétaires. À ce titre, ils veulent refonder un nouveau Bretton Woods, infléchir l'OMC et les négociations climatiques pour mieux prendre en compte leurs intérêts de développement. La création du G20 a été un premier pas nécessaire, qui se révèle désormais insuffisant.

Ce sont ces défis et ces enjeux que cet ouvrage présente de manière très documentée, avec à la fois un rappel historique, des analyses économiques et une perspective géopolitique. Ces sujets sont traités afin d'avoir une vue d'ensemble sur les grands changements intervenus dans ces pays et sur les mutations qui s'y préparent. Ne nous voilons pas la face : ces transformations ont des impacts majeurs sur nos économies et nos sociétés. Ainsi, ce manuel permet-il de mieux appréhender le monde dans lequel nous vivons désormais.

Anne-Marie IDRAC
Administrateur de sociétés,
Ancienne secrétaire d'État au commerce extérieur (2008-2010)

Avant-propos

Le ^{xxi}e siècle a débuté entre la chute du mur de Berlin, le 9 novembre 1989, et les attentats de New York, le 11 septembre 2001. Cette période, qui clôt la période ouverte par la révolution russe de 1917, met fin aux totalitarismes et à la domination du Nord. La mondialisation, poussée par le développement du commerce international et des nouvelles technologies, voit ainsi émerger de nouvelles grandes puissances avec les BRICS (Brésil, Russie, Inde, Chine, Afrique du Sud). Ces « pays émergents » répondent à trois critères : un PIB par habitant inférieur à celui des pays développés ; un taux de croissance élevé ; une amélioration substantielles du niveau de vie, y compris de l'espérance de vie, et une convergence des structures économiques, juridiques et fiscales vers les standards des pays développés. D'une certaine manière, l'émergence rejoint le concept de décollage économique (« *take-off* ») inventé par l'économiste américain Walt Rostow.

En réalité, un changement bien plus profond est à l'œuvre sous nos yeux. Le monde était dominé par les Occidentaux depuis cinq siècles. Ce cycle s'achève lentement. Sans que nous en comprenions toujours les raisons, notre regard change sur le monde. Désormais, la politique internationale se décide à Brasilia autant qu'à Londres, alors que l'économie américaine dépend, pour son financement, des excédents chinois. L'imbrication croissante de nos économies et de nos sociétés, tout autant que la concurrence de sociétés non-occidentales, sont des facteurs puissants de changement de paradigme.

Assurément, si l'on regarde le système international depuis 1989, le fait le plus marquant est l'émergence des BRICS. Chacun des cinq pays composant les BRICS a une culture historique forte et dispose d'un régime solide, qu'il soit autoritaire ou démocratique. Nous avons, avec les BRICS, des systèmes politiques profonds et enracinés qui ont leur propre histoire. Ils entretiennent, avec le monde occidental, un rapport historique sans complexe, fait de dialogues et d'oppositions. Le nom d'Empire du Milieu dit assez, pour la Chine, son rapport au monde.

Les BRICS souhaitent être des acteurs entiers de la gouvernance mondiale. Sous l'égide de ces « géants » émergents, le système international s'est multipolarisé après une cinquantaine d'années de bipolarisme Est-Ouest. Les sommets des BRICS, la création du G20, la sortie de la pauvreté du continent africain, la maîtrise de la technologie nucléaire par les grands pays émergents sont les preuves les plus éclatantes de l'apparition de nouvelles pierres angulaires dans le système international. Désormais, les puissances émergentes veulent défendre leurs intérêts et leur vision du monde. Elles souhaitent pleinement participer à la gouvernance mondiale. Elles aspirent à faire de leur société des modèles de développement, tels que la « brésilianité » ou l'alliance improbable entre le régime communiste autoritaire chinois et le capitalisme.

Les BRICS ont un bel avenir. Leurs taux d'épargne, alors qu'ils disposent déjà de solides excédents commerciaux, sont très élevés : 50 % en Chine, 38 % en Inde. Autant dire que leur capacité de financement est quasi illimitée. Sur un autre registre, en raison de leurs histoires, l'Inde, la Chine ou la Russie sont appelés à exercer des rôles militaires de plus en plus forts.

D'ores et déjà, une nouvelle vague de géants émergents apparaît. Dénommés BENIVM (Bangladesh, Éthiopie, Nigeria, Indonésie, Vietnam, Mexique), ils aspirent à être les nouveaux moteurs de la croissance mondiale. Portés par une démographie et une urbanisation en forte progression, ils sont placés aux marches des BRICS et aspirent à jouer également un rôle de premier plan sur la scène internationale. Le Nigeria sera, en 2050, le quatrième pays le plus peuplé au monde derrière l'Inde, la Chine et les États-Unis. Faut-il le rappeler, le continent africain, qui comptera deux milliards d'habitants en 2050, constituera un sous-continent indien aux portes de l'Europe à l'échéance de deux générations.

Les pays émergents sont engagés dans une vaste compétition pour la maîtrise technologique et des savoirs, mais également dans l'accès aux ressources, indispensables pour soutenir leur croissance à long terme.

A contrario, le Printemps arabe, traversé par de nouvelles guerres de religion entre les Sunnites et les Chiites, laisse durablement l'Afrique du Nord et le Moyen-Orient à l'écart de l'émergence.

Dans ce cadre, plus que jamais, les notions de gouvernance mondiale, de sécurité collective ou de stabilité monétaire internationale sont essentielles dans un monde en pleine mutation où les rivalités des grandes puissances s'exacerbent.

Nos regards d'Occidentaux changent sur ce « nouveau » monde révolutionné par les puissances émergentes et Internet. L'accélération du temps et de l'histoire rend plus difficile la compréhension des tendances de fond et des continuités historiques.

Ce livre est né du constat que notre monde change, sans que nous en saisissons toujours les origines et que nous puissions en dégager des lignes

de fond. L'idée m'en est venue après plusieurs voyages au Sud, notamment à Cotonou, Maputo, New Delhi, et tout récemment Ho Chi Minh Ville. À l'évidence, en se promenant dans la rue Dong Khoi, anciennement Catina, ou le long de la baie de Maputo, on comprend qu'à l'échéance d'une ou deux générations, notre monde ne sera plus le même. Mon intuition est que ce nouveau monde recèle de gigantesques défis, mais également d'immenses opportunités.

Pour mieux en saisir les enjeux, ce livre développe, sur chaque sujet, une approche historique, économique, géopolitique et sociale. Le découpage des chapitres, qui reste classique, veut néanmoins développer une nouvelle approche des pays émergents. Pour cette raison, les questions religieuses, des classes moyennes ou des nouvelles technologies sont abordées. Ce livre tente ainsi de décrire, certes imparfaitement, le nouveau monde.

Laurence DAZIANO
twitter@LaurenceDaziano
laurencedaziano.wordpress.com

PREMIÈRE PARTIE

Les pays émergents, produits de la mondialisation

Chapitre 1

L'apogée de la mondialisation

Le développement des échanges commerciaux a permis l'essor des Grandes découvertes et le développement du commerce mondial. Après la croissance des échanges à l'échelle locale (le concept d'économie-monde de Fernand Braudel), en Méditerranée notamment, le développement des échanges dans le « monde exploré » à partir du ^{xvi}^e siècle a ouvert la voie à une « première mondialisation ». La révolution industrielle permet aux puissances européennes de s'imposer sur la scène mondiale, notamment le Royaume-Uni au ^{xix}^e siècle. Les deux guerres mondiales auront raison de ce monde euro-péo-centré, alors que la mondialisation s'accélère aux ^{xx}^e et ^{xxi}^e siècles. La mondialisation n'est pas un phénomène récent, mais bien le produit d'un processus historique à l'œuvre depuis des siècles, fruit de l'histoire humaine et du développement progressif du capitalisme.

À l'autre bout du monde, l'empire chinois se développe également, mais en restant centré sur lui-même. C'est l'Empire du Milieu, concept qui désigne la Chine comme le centre du monde et de la civilisation. La Chine développe peu ses échanges commerciaux avec les pays étrangers. Néanmoins, sur les dix-huit premiers siècles après Jésus-Christ, son poids économique domine les autres pays : la part de la Chine dans le PIB mondial est supérieure durant cette période à celle de tous les pays occidentaux, représentant plus du tiers de l'économie mondiale. En 1820, la Chine réalise encore plus de 30 % du PIB mondial, soit plus que l'Europe occidentale, l'Europe orientale et les États-Unis réunis². L'émergence chinoise doit être analysée et interprétée à l'aune de cette histoire de long terme.

2. KISSINGER Henry, *De la Chine*, p. 33.

Depuis la chute du mur de Berlin et la croissance exponentielle des échanges mondiaux, la mondialisation fait converger, à une vitesse jamais connue dans l'histoire humaine, les économies du Nord et du Sud. Dans ce cadre, la Chine n'est plus à l'écart de ces échanges, mais en devient le centre et le principal acteur.

1. Le commerce international, qui est à l'origine des Grandes découvertes, a façonné l'économie mondiale

1.1. Le commerce international est principalement fondé sur la théorie ricardienne des échanges

Les théories du commerce international apparaissent avec la naissance de l'économie politique moderne en Angleterre au XVIII^e siècle.

Adam Smith énonce la théorie des avantages absolus. Cherchant à défendre l'idée du libre-échange, Adam Smith montre, dans *Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations* publié en 1776, qu'un pays ne doit pas hésiter à acheter à l'extérieur ce que les producteurs étrangers peuvent produire à meilleur compte que les producteurs nationaux. Le pays qui vend un produit moins cher que tous les autres pays possède ainsi un avantage absolu pour ce produit. Adam Smith indique qu'un pays doit se spécialiser dans la production de biens pour lesquels il possède un avantage absolu et acheter tous les autres biens. La théorie d'Adam Smith est par nature limitative car l'avantage absolu exclut l'échange réciproque entre des pays ayant des niveaux différents de développement. Le plus développé des pays est susceptible de bénéficier de la productivité la plus élevée dans tous les secteurs.

David Ricardo, dans *Principes de l'économie politique et l'impôt* publié en 1817, développe la théorie de l'avantage comparatif qui deviendra le fondement du commerce international. Un pays peut bénéficier de la spécialisation en produisant les biens pour lesquels il possède un avantage comparatif, et ce, même s'il possède un désavantage absolu pour tous les biens qu'il produit. David Ricardo suppose que le travail est le seul facteur de production et que ce facteur est mobile à l'intérieur du pays mais immobile internationalement. Pour montrer que l'échange est toujours préférable, il imagine que le Portugal possède un avantage absolu sur l'Angleterre pour deux biens, c'est-à-dire un cas où, dans la théorie d'Adam Smith, l'échange ne pourrait avoir lieu. En raisonnant sur les coûts comparatifs et non absolus, il démontre qu'il est

avantageux pour chacun de se spécialiser dans la production pour laquelle il possède l'avantage le plus fort (vin portugais), ou le désavantage le plus faible (tissu anglais). La théorie ricardienne des avantages comparatifs lie le commerce international à des différences de technologie de production entre les pays. Le modèle de Ricardo a deux conclusions fondamentales : les pays sont toujours gagnants à l'échange qui permet de produire de manière plus efficace et, en situation d'échange, les pays vont se spécialiser dans la production du bien où ils possèdent un avantage comparatif.

Dans les années 1930, le modèle HOS³ vient approfondir la théorie ricardienne. Dans ce modèle, les échanges internationaux reposent sur des différences de dotation dans les facteurs de production et sur leur rémunération. Un pays se spécialise dans le bien relativement le plus intensif dans le facteur dont ce pays est relativement le mieux doté. En raison de la relation entre prix relatifs et rémunérations relatives, la rémunération relative du facteur relativement le plus rare dans chaque pays diminue tandis que celle du facteur relativement le plus abondant augmente. Cependant, ce modèle connaît plusieurs limites. Par exemple, alors que les États-Unis ont un taux de capital par tête parmi les plus élevés au monde, ils exportent des produits relativement intensifs en travail (paradoxe de Leontief⁴). De même, il n'existe pas au niveau international d'égalisation des salaires, alors même que la mobilité des capitaux a considérablement augmenté. Ce modèle est à l'origine d'une spécialisation excessive des pays du Sud dans les productions intensives en main-d'œuvre, sans pour autant s'accompagner d'une hausse des salaires qui sont au contraire plus élevés dans les secteurs riches en capital, dont le développement a été rendu possible par les IDE (investissements directs à l'étranger).

La théorie des avantages comparatifs constitue le fondement principal de la libéralisation des échanges. Elle réfute de façon logique l'argument protectionniste le plus courant selon lequel le libre-échange condamne tout pays ne pouvant produire aucun bien à meilleur marché que ses concurrents. Mais elle démontre seulement que le libre-échange est préférable à l'autarcie, et non qu'il est supérieur à toute politique commerciale intermédiaire. De fait, les prolongements de la théorie des avantages comparatifs ont abouti à une série de résultats qui nuancent l'argument libre-échangiste traditionnel.

3. Heckscher, Ohlin et Samuelson.

4. Wassily Leontief (1905-1999), économiste américano-soviétique, lauréat du prix Nobel d'économie en 1973. Il a en partie invalidé le théorème HOS en révélant le « paradoxe de Leontief ».

1.2. Le commerce international, au cœur de l'économie moderne, voit progressivement s'imposer les grands pays émergents

Les grandes étapes du développement des échanges mondiaux

138 av. J.-C.	Ouverture de la Route de la soie (entre la Méditerranée et la Chine)
1082	Accord entre Venise et l'Empire byzantin
XII ^e -XVII ^e	Ligue hanséatique
1492	Découverte des Amériques par Christophe Colomb
XV ^e -XVI ^e	Essor des empires portugais et espagnol
1602	Création de la Compagnie néerlandaise des Indes orientales
XVIII ^e -XIX ^e	Révolution industrielle
1947	Accords du GATT
1994	Création de l'OMC
2001	La Chine membre de l'OMC

Les premiers accords de commerce constituent une compensation à l'aide militaire et assurent la suprématie commerciale de Venise en Méditerranée. En 1082, l'empereur byzantin Alexis de Comnène conclut un accord avec Venise. Cet accord permet aux Vénitiens de commercer dans les grandes villes de l'Empire byzantin tout en étant exemptés de taxes douanières. En échange, les Vénitiens doivent fournir leur aide militaire selon les besoins de l'empereur. À cette époque, Venise dispose d'une flotte très puissante. Un quartier de Constantinople est également attribué aux Vénitiens. Gênes et Pise jouiront plus tard des mêmes privilèges, ce qui permet un développement plus important des échanges. C'est l'époque des Républiques maritimes italiennes.

La première organisation commerciale structurée est la Ligue hanséatique. La Hanse, association de villes marchandes, s'étend à partir du XII^e siècle autour de la mer du Nord et de la mer Baltique et dans l'arrière-pays jusqu'à Cologne. Cette Hanse se distingue des autres centres marchands par une série de privilèges commerciaux octroyés aux diverses cités qui la composent par les différents souverains européens et jalousement défendus. Pendant trois siècles, cette Hanse a un rôle dominant au niveau commercial, puis politique, en Europe. Elle est souvent comparée à une Communauté européenne avant l'heure.

Fernand Braudel⁵ a admirablement décrit le phénomène de la mondialisation dans ses ouvrages *Civilisation matérielle, économie et capitalisme* et

5. Fernand Braudel (1902-1985) est un historien français, représentant de l'École des Annales ayant analysé les évolutions de longue durée du capitalisme et de l'économie.